



, résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

### **SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 26 JUIN 2019, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET, À MONT- SAINT-HILAIRE.**

---

#### Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville  
Madame Louise Allie, 1<sup>re</sup> vice-présidente et conseillère de Belœil  
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2<sup>e</sup> vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park  
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville  
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

#### Était absent :

Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

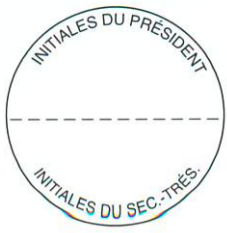
#### Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.  
Monsieur Benoit Aubertin, Aquatech

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2019
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Appel d'offres : Contrat 2019 – Poly – 01 – Octroi de contrat
7. Appel d'offres : Contrat 2019 – Laboratoire – 03 – Octroi de contrat
8. Appel d'offres : Reconstruction des bureaux et du laboratoire – Octroi de contrat
9. États des résultats techniques – mai 2019
10. Projet de biométhanisation – suivi
11. Divers
12. Interventions de l'assistance
13. Clôture de la séance



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

### **POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 12 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

19-19

### **POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

19-20

### **POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Pierre Verret

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2019 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### **POINT 4. CORRESPONDANCE**

19-010 13-05-19 Lettre de MADAME SARAH GIGUÈRE, avocate et directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2019-191 autorisant l'ajustement de la quote-part 2018 et le paiement de la facture s'y rattachant et la résolution numéro 2019-192 acceptant le dépôt des états financiers 2018 de la Régie.

19-21

### **POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Sylvain Houle

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 19-04, du chèque numéro 807 au chèque numéro 815 du déboursé numéro 201900245 au déboursé numéro 201900295 pour un montant total de 417 669,99 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

19-22

### **POINT 6. APPEL D'OFFRES : CONTRAT 2019 - POLY -01 - OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en polymères;

**ATTENDU QUE** sur les trois (3) soumissions reçues, la soumission de Les produits chimiques Erpac inc. est la plus basse soumission conforme selon les deux options possibles;

**ATTENDU LE** rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, surintendant à la RAEVR nous recommandant l'option 2, contrat de deux (2) ans d'une somme de 332 384,45 \$ taxes incluses;

**EN CONSÉQUENCE**

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



... résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Sylvain Houle

### ET RÉSOLU

**QUE** ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Les produits chimiques Erpac inc., concernant le projet « 2019-POLY -01 », selon l'option 2, d'une durée de 2 ans (du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2021), d'une somme de 332 384,45 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

**QUE** le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

### ADOPTÉE

19-23

#### POINT 7. APPEL D'OFFRES : CONTRAT 2019 - LABORATOIRE -03 - OCTROI DE CONTRAT

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en analyses de laboratoire;

**ATTENDU QUE** sur les deux (2) soumissions reçues, la soumission de Biovet inc. est la plus basse soumission conforme selon les trois options possibles;

**ATTENDU LE** rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, surintendant à la RAEVR nous recommandant l'option 3, contrat de trois (3) ans d'une somme de 101 036,02 \$ taxes incluses;

### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Côté  
**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie

### ET RÉSOLU

**QUE** ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Biovet inc. concernant le projet « 2019-Labo -03 », selon l'option 3, d'une durée de 3 ans (du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2022), d'une somme de 101 036,02 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

**QUE** le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

### ADOPTÉE

19-24

#### POINT 8. APPEL D'OFFRES : RECONSTRUCTION DES BUREAUX ET DU LABORATOIRE - OCTROI DE CONTRAT

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public pour la reconstruction des bureaux et du laboratoire suite à l'incendie du 27 juillet 2018;

**ATTENDU QUE** sur les trois (3) soumissions reçues, la soumission de Construction R.D.J. inc. est la plus basse soumission conforme;

**ATTENDU QUE** certains travaux de réfection de toiture ont été ajoutés au contrat, mais qu'ils ne sont pas dus au sinistre, sont donc payables par la Régie;

**ATTENDU QUE** le coût desdits travaux a été établi à 95 000 \$ taxes nettes incluses selon l'analyse des prix soumis;

### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Louise Allie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jean-Pierre Brault

### ET RÉSOLU



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

**QUE** ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Construction R.D.J. inc. pour la reconstruction des bureaux et du laboratoire d'une somme de 2 396 883,83 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme, conditionnellement à l'approbation de la Mutuelle des Municipalités de Québec, notre assureur, qui est représenté par Robert Deschamps, de Deschamps, Labrecque et associés inc.;

**QUE** la portion des travaux de réfection de toiture hors sinistre, dont le coût est établi à 95 000 \$ taxes nettes incluses, soit payable par la Régie, à même le fonds de roulement et que le remboursement du fonds se réalise sur une période de 5 ans;

**QUE** le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

### **ADOPTÉE**

#### **POINT 9. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES – MAI 2019**

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois de mai 2019. Les résultats mensuels indiquent que tout est conforme.

#### **POINT 10. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI**

Une visite des installations a eu lieu avec le conseil d'administration à 18 h concernant l'avancement de la mise en route pour le projet de biométhanisation. La filière, incluant le séchage des boues, est maintenant opérationnelle et les essais se poursuivent afin d'améliorer la fiabilité et la constance de l'opération, principalement au niveau du séchage des boues. Les équipements de réception de boues de fosse septique sont fonctionnels et le service est ouvert aux entreprises de la région depuis le début mai.

#### **POINT 11. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

#### **POINT 12. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

19-25

#### **POINT 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Pierre Verret  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Sylvain Houle

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

### **ADOPTÉE**

Il est 19 heures 35 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Normand Angers  
Président